

## RAPPORT MORAL pour l'Assemblée générale du 20 mai 2022

Lors de notre dernière AG nous avons émis le souhait de différer l'écriture de nos orientations afin de pouvoir nous donner le temps d'un travail collectif. L'année 2021 en a été l'occasion et nous voudrions dans ce rapport moral en faire percevoir les éléments les plus significatifs.

La publication du livre *Quel Monde Associatif Demain ?* a constitué bien sûr le fait marquant de l'année. Nous avons ainsi organisé ou répondu à de nombreuses sollicitations de rencontres débats et la rédaction d'articles. Le livre a été porté de façon originale par des acteurs associatifs et des chercheurs et universitaires qui ont fait le pari de cette confrontation des approches. Jean-Louis Laville a apporté beaucoup dans cette proposition d'un travail commun dans une égalité des postures.

L'enquête en cours « un monde associatif en alerte » se veut poursuivre cette démarche prenant en compte la parole et le regard des acteurs associatifs.

### Renforcer notre capacité à agir

Durant cette période nous avons travaillé pour construire la possibilité de renforcer l'équipe professionnelle. D'abord par le recrutement d'Olivier sur un mi-temps afin de développer et rendre cohérents nos outils de communication. Notre dossier Fonjep-recherche pour une aide au poste ayant reçu un avis favorable, Marianne nous a rejoint en début d'année, faisant le lien avec d'autres réseaux (le MES, la coop des communs, sciences citoyennes...) qui ont créés des postes équivalents et avec l'Institut Français du Monde Associatif. Les fondations partenaires ont maintenu leurs aides indispensables, la Fondation pour le Progrès de l'Homme augmentant même sa contribution sur 3 ans, affirmant ainsi l'idée que le CAC occupe une place spécifique dans un processus de visibilisation de l'action associative, se situant le plus souvent comme acteur déterminant des espaces communs de rencontre, d'intervention et d'action. Cette aide est à la fois déterminante et encourageante. Nous tenons vraiment à les remercier pour l'accompagnement fait à toutes nos initiatives. Petit bémol, notre dossier de convention pluriannuelle avec le ministère pour les années 2022-2025 est encore en cours d'instruction et nous n'avons pas à ce jour de réponse de la DJEPVA sur la hauteur de notre financement.

### Renforcer la capacité à agir des associations citoyennes

Redisons-le, les associations citoyennes sont toutes ces structures associatives, associations, réseaux, collectifs, qui contribuent par leur action à penser et mettre en œuvre au quotidien un monde solidaire, écologique, privilégiant les relations humaines, les droits des personnes, et s'inscrivant dans une démocratie du quotidien. Le CAC se propose d'être cet espace de rencontre où se confrontent nos approches respectives et où se construisent nos démarches communes. Nous ne pouvons citer ici toutes les associations et réseaux associatifs qui participent aux travaux du CAC. Juste, peut-être, nommer le CRID, REMIX THE COMMON, et LA CIMADE qui nous ont rejoint récemment, nous amenant à nous emparer collectivement de questions de société si importantes que sont la solidarité internationale, les droits des personnes migrantes, ou les « communs » comme perspective centrale pour les associations citoyennes, les mouvements sociaux et les initiatives citoyennes. Il nous faudrait citer les nombreuses associations locales qui adhèrent au CAC ou nous suivent régulièrement. Le CAC s'est pensé historiquement comme une voix de ces petites et moyennes associations qui maillent le territoire et agissent au quotidien, mais aussi qui subissent les dénigrement, les restrictions budgétaires et les coupes sanction, la diminution des aides à l'emploi... et qui sont les plus fragiles pour y résister.

### Renforcer la capacité à agir des réseaux et collectifs

Depuis un an nous travaillons pour rejoindre le *Collectif pour la Transition Citoyenne*. C'est aujourd'hui chose

faite. Cette démarche est cohérente via une co-représentation avec l'UFISC. Nous comptons y apporter notre force comme notre capacité à promouvoir les propositions des associations et réseaux membres. Merci au MES et aux JOURS HEUREUX de nous avoir accompagnés. Dans le même esprit nous participons activement au développement du *Transiscope*, aux *Etats Généraux du Post-urbain*, et au projet de « Convention Citoyenne pour un renouveau démocratique » avec *Sciences citoyennes* et *Démocratie Ouverte*. Avec le MES nous avons contribué à la République de l'ESS pour une démocratie économique, avec l'UFISC aux journées PopMind, au sein du collectif *Jeunesse et Sport debout* dans lequel nous devrions certainement être davantage présent, tout comme dans les mobilisations de l'inter-orga jeunesse contre le SNU, avec notamment le MRJC.

Notre action au sein de *L.A. Coalition* nous confirme la réalité d'une restriction du champ des libertés associatives. De ce point de vue l'année 2021 pourrait être qualifiée d'année noire pour les libertés associatives. Destinée à lutter contre le séparatisme, idée selon laquelle une partie de la population voudrait faire sécession de l'état républicain, la loi « pour le respect des principes républicains » est devenue une véritable arme de pouvoir contraignant toutes les associations au respect stricte d'un contrat imposé par l'État. Ce contrat se substitue de fait à la Charte des engagements réciproques de 2014, charte relevant d'une volonté d'inscrire dans des relations de confiance les modes de collaboration entre associations, État et collectivités. Outre cette modification unilatérale la loi contient de nombreux points assez imprécis, laissant une large part d'interprétation à des autorités administratives en charge de la mettre en œuvre sans possibilité de recours suspensif. Analyser, argumenter, construire des recours, porter les explications auprès des associations... un travail qui nous aura largement mobilisé.

Le rapport d'activité vous donnera beaucoup plus d'éléments sur les nombreux chantiers que nous essayons de suivre. Mais comment ne pas citer ici la rencontre avec nos amis belges du *Collectif 21*. La richesse de leur travail en fait pour nous des acteurs inspirants et nos collaborations sont déjà multiples.

## Renforcer notre capacité à analyser et produire

**Confrontées aux politiques publiques, les associations ne font plus partie du « logiciel » avec lequel pensent les responsables politiques et les tenants du « tout marché ».** Le modèle entrepreneurial est devenu la référence, et la multiplication des Appels à Projets concurrentiels s'est largement substituée à la subvention comme mode de soutien de la puissance publique. Le développement -sous l'impulsion de l'État- des investissements et Contrats à Impact Social, s'impose comme modèle pour agir dans le champ du social et de l'environnemental. L'entreprise est présentée avantageusement comme le garant de l'intérêt général et le monde de la finance s'octroie les parts de marché que lui ouvrent les dispositifs concurrentiels sur lesquels s'engagent start-up mais aussi associations à but clairement lucratif. L'économie de marché se découvre un « cœur invisible » tandis que l'associatif est renvoyé à une fonction utilitaire, pansement des maux de la société, et de surcroît comme disent nos amis belges, un pansement qui ne colle plus. C'est à cela que sont confrontées les associations, leurs bénévoles et salarié.es : budgets insuffisants, conditions de travail indignes, formations dévalorisées, épuisement professionnel, et salaires tellement insuffisants, comme pour toutes et tous les premiers de corvée, que les métiers du social ne trouvent plus les ressources humaines qualifiées et compétentes pour agir auprès des personnes les plus vulnérables, les jeunes et les enfants ayant besoin de la protection qui leur est dû. L'État laisse libre court aux acteurs lucratifs, faisant appel à une « illusion philanthropique » bénéficiant d'avantages fiscaux financés par nos impôts et menant à un contournement de l'État dans la conduite de l'action publique, à moins de participation démocratique dans la définition des enjeux de société. Le marché est ouvert et les entreprises lucratives se bousculent pour s'approprier les milliards que génèrent les politiques sociales.

C'est dans ce contexte que nous avons abordé la période électorale 2022. Ce sont ces combats que nous aurons encore à mener dans l'espoir qu'un prochain gouvernement restituera les associations dans leur fonction essentielle de participation critique à la vie de la cité, d'expérimentation et d'action.

Gilles Rouby  
Président.